

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les coopératives productrices de semences améliorent l'accès à des semences de qualité en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Une nouvelle étude observe l'émergence de coopératives semencières dans la région.

Une nouvelle étude de l'indice d'accès aux semences, soutenue par l'Agence Française de Développement, le gouvernement des Pays-Bas et AgriCord, a évalué plus de 50 coopératives semencières dans 20 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Des exemples solides ont été identifiés dans quatre pays: le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Dans huit autres pays, la situation a été qualifiée de « prometteuse ».

Amsterdam, Pays-Bas, 19 juillet 2018 - « La question clé qui a guidé notre évaluation est de savoir si les coopératives dirigées par les agriculteurs peuvent jouer un rôle dans la distribution des nouvelles variétés développées par les instituts de recherche », explique Yacouba Diallo pour l'étude. « Cela est pertinent car la sélection végétale moderne a conduit à une accélération du développement de nouvelles variétés qui peuvent aider les agriculteurs à faire face aux effets du changement climatique tels que l'instabilité climatique accrue et l'introduction de nouveaux ravageurs et maladies », ajoute Diallo. « Sur la base de nos résultats, la réponse est: oui elles le peuvent, et elles le font déjà. »

Les coopératives dirigées par les agriculteurs sont entrées dans la production de semences dans les années 1980 et 1990 lorsque le secteur des semences a été privatisé. Dans les années 2000, de nombreux pays ont renouvelé leurs lois nationales sur les semences, ce qui a permis à ces coopératives de devenir formellement reconnues en tant que producteurs de semences certifiés. « Lorsque nous parlons du secteur semencier formel dans la région, il est important de réaliser que les coopératives peuvent être des acteurs formels tout comme les entreprises semencières », explique Diallo.

La perception générale des coopératives est qu'elles multiplient les semences de base provenant d'instituts de recherche et les distribuent parmi leurs membres. L'étude a observé que les exemples les plus solides ont évolué bien au-delà de ce modèle. Diallo: « Ces cas très performants s'associent à des instituts de recherche nationaux et internationaux pour tester et sélectionner des variétés qui répondent aux besoins et aux préférences des agriculteurs locaux. En outre, ils s'associent à des sociétés semencières ou à des organismes publics pour veiller à ce que les semences soient distribuées à l'échelle nationale ou même au-delà des frontières. Certains ont même atteint des niveaux avancés de production de semences, produisant des hybrides ou des graines de premières générations.

Un exemple est Mada Ben au Niger. Ses membres travaillent non seulement avec l'agence de recherche mondiale ICRISAT dans la sélection participative des variétés, les tests de variétés et la démonstration dans les écoles de terrain, mais ils produisent également des semences de base pour l'unité des semences de l'ICRISAT. Jusqu'à présent, quatre nouvelles variétés de mil ont été introduites à la suite de cette coopération. Grâce à des contrats avec des entreprises de semences, ses semences certifiées atteignent les agriculteurs à travers le pays.

La pertinence des coopératives repose également sur leur présence et leur gamme de produits, selon l'étude. Dans des pays comme la Sierra Leone et le Liberia ou l'État de Borno au Nigeria, où peu de sociétés semencières sont actives, les coopératives sont les seuls fournisseurs de semences certifiées. Les cinq principales cultures couvertes par les coopératives comprennent l'arachide et le niébé, qui ne se trouvent pas souvent dans le portefeuille des entreprises semencières.



Access to Seeds
Index

Note pour les rédactions

- Lien vers le rapport «[L'Essor des Coopératives Productrices de Semences en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale](#)».
- Lien vers [la méthodologie de l'Indice d'accès aux semences de 2019](#), y compris une animation avec une introduction à l'Indice d'accès aux semences

Pour plus d'information, merci de contacter Anke van Bruggen: avanbruggen@accesstoseeds.org